

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM**



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Le soussigné donne avis public qu'à la séance du conseil municipal qui sera tenue le 13 janvier 2026 à 19 h, à la salle du centre communautaire Louis-Renaud de la Ville de Brownsburg-Chatham, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

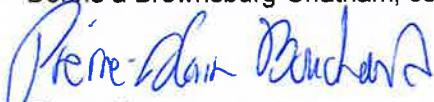
Numéro :	DM-2025-00692
Adresse :	6A et 6B, rue de Düren
Lot :	Lot 4 678 369 du cadastre du Québec
Objet :	<ul style="list-style-type: none">- Autoriser la construction d'un abri à bois fermé, alors que l'article 1.3.3 du Règlement de zonage numéro 197-2013 stipule que ce type de construction doit comporter des murs ajourés ou des ouvertures sur ses côtés.

	<p>Numéro : DM-2025-00709 Adresse : 239, rue Park Lot : Lot 4 234 352 du cadastre du Québec Objet : <ul style="list-style-type: none"> - Autoriser la construction d'un bâtiment principal à 7,80 mètres de la ligne avant, alors que l'article 3.2.4 du Règlement de zonage numéro 197-2013 stipule que la distance minimale est de 8,81 mètres.  </p>
	<p>Numéro : DM-2025-00716 Adresse : Chemin du Lac Wilson Lot : Lot 6 610 217 du cadastre du Québec Objet : <ul style="list-style-type: none"> - Autoriser la construction d'un bâtiment principal à 4,37 mètres de la ligne arrière, alors que l'article 10.3.4 du Règlement de zonage numéro 197-2013, portant notamment sur les normes d'aménagement pour les projets intégrés commerciaux, stipule que tout bâtiment principal doit être implanté à une distance minimale de 10 mètres d'une ligne de terrain.  </p>

Numéro :	DM-2025-00726
Adresse :	500, rue Hector-Pariseau
Lot :	Lot 6 567 042 du cadastre du Québec
Objet :	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser la transformation du logement existant en un logement intergénérationnel occupant 85 % de l'étage, soit 104,88 mètres carrés, où il se situe, alors que l'article 2.4.4 du Règlement de zonage numéro 197-2013 stipule qu'un logement intergénérationnel ne peut excéder 75 % de la superficie de l'étage, soit 95,59 mètres carrés.
	

Toute personne intéressée par les demandes de dérogation mineure peut soit être entendue au cours de la séance du conseil du 13 janvier 2026, soit communiquer ses questions ou commentaires par écrit à l'adresse courriel suivante : jrousseau@brownsburgchatham.ca au plus tard le 13 janvier 2026 à 16 h 30.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 19 décembre 2025.


 Pierre-Alain Bouchard
 Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 19 décembre 2025.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 19^e jour de décembre 2025.


 Pierre-Alain Bouchard
 Greffier et directeur du Service juridique